

Recommandations à suivre lorsque des chauves-souris se trouvent dans les parties habitables d'une maison

ATTENTION : Les chauves-souris peuvent être porteuses du virus de la rage, une maladie mortelle pour l'humain et les animaux.

Vérifier d'abord le risque de contact

Un risque de contact

Avisez la personne qu'elle doit communiquer immédiatement avec la ressource appropriée

Toute personne dans la même pièce :

Communiquez avec Info-Santé 811.

N'oubliez pas : si un enfant était présent dans la pièce, prenez pour acquis qu'il y a un risque de contact.

Animal domestique :

Communiquez avec un vétérinaire.

Une absence de contact

Températures automnales nocturnes au-dessus de 0° C :

Priorisez la relâche immédiate des chauves-souris saines à l'extérieur.

Températures nocturnes sous 0° C :

Communiquez avec le refuge hivernal pour chauves-souris le plus près.

Chauve-souris blessée ou absence de refuge à proximité

Communiquez avec le bureau de la protection de la faune le plus près pour y porter la chauve-souris en respectant les consignes de sécurité :

Quebec.ca/coordonneesfaune

Pour plus d'information

Appelez le service à la clientèle :
1 877 346-6763

Visitez le site Web de



www.chauve-souris.ca



Équipe de rétablissement
des **chauves-souris** du Québec



Guide d'intervention pour déloger des chauves-souris d'un bâtiment



Photo de couverture : Pipistrelle de l'Est.
© Frédéric Lelièvre

Comment intervenir avec les chauves-souris selon la période de l'année

Les chauves-souris jouent un rôle important dans la nature en se nourrissant d'insectes. Malheureusement, depuis l'apparition d'une infection fongique dévastatrice en 2010, elles se font de plus en plus rares. Les maternités, qui peuvent être situées dans nos habitations, sont essentielles pour assurer la survie de ces espèces.

Préserver ces maternités ou avoir recours à la méthode d'exclusion sécuritaire des chauves-souris en intervenant à la bonne période de l'année est un geste inestimable pour la protection de ces animaux.

Chauves-souris dans les parties habitables d'un bâtiment (novembre à la fin avril)

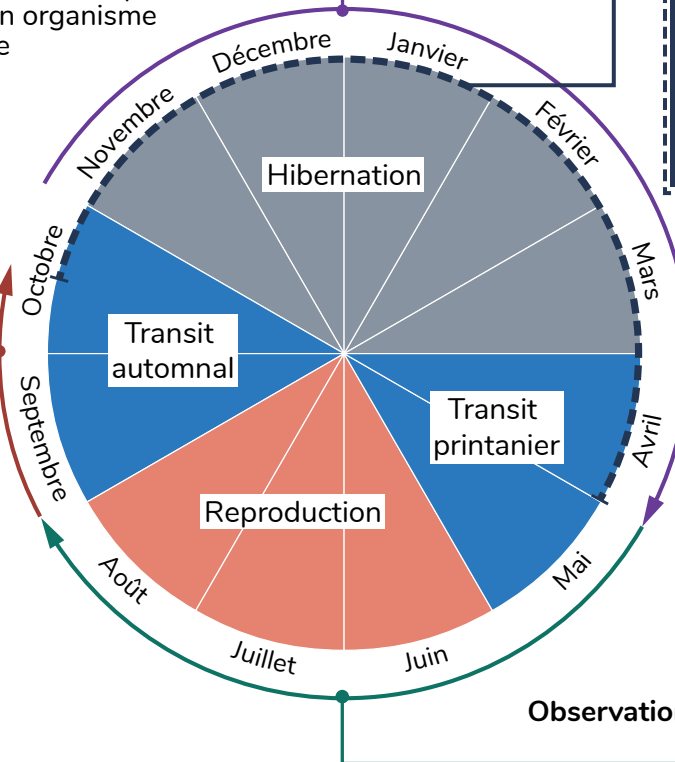
- Capturer sécuritairement et communiquer avec un refuge hivernal ou un organisme qui pourra prendre en charge la chauve-souris

Fermeture des entrées (mi-octobre à la fin avril)

- Deux semaines après avoir installé le système à sens unique, vous pouvez fermer les entrées.
- Durant l'hiver, il est possible de fermer totalement les entrées si les chauves-souris ont quitté les lieux (selon les cas).

Bloquer les accès (septembre à la mi-octobre)

- Boucher les entrées secondaires
- Installer un système à sens unique dans les entrées principales



Observation et dénombrement (mai à la fin août)

- Observer les entrées et compter les chauves-souris

Liste des refuges hivernaux ou des organismes pouvant prendre en charge une chauve-souris

Régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de Montréal et de Laval

Zoo de Granby
450 372-9113, poste 2176

Régions de la Mauricie, des Laurentides et de Lanaudière

Centre de réhabilitation de la faune
Cécropia
819 852-3266

Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Centre d'aide pour les animaux sauvages SOS Miss Dolittle
418 561-2484

Région de l'Estrie

Corridor appalachien
450 297-1145,
poste 226

